

Communiqué de presse

Négociation 2023 des enseignants

La FSE-CSQ et l'APEQ-QPAT dénoncent les beaux discours trompeurs de la partie patronale

Québec, le 2 novembre 2023 – La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) et l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ-QPAT), après trois rencontres de négociation cette semaine, dénoncent le fait qu'une fois de plus, les beaux discours publics bien ficelés de la présidente du Conseil du Trésor, Sonia LeBel, ne reflètent en rien la teneur des discussions aux tables.

« La présidente du Conseil du trésor est certes une très habile communicatrice qui veut faire passer les syndicats pour des méchants et des empêcheurs de tourner en rond. C'est de bonne guerre, mais la main tendue de Sonia LeBel se termine trop souvent par une gifle au visage, car il y a un écart démesuré entre ce qu'elle dit dans les médias et ce qui se dit aux tables de négociation. Nous dénonçons ce double discours trompeur et questionnons la bonne foi du gouvernement dans ces pourparlers. Nous nous demandons qui dit vrai : la ministre ou les représentants patronaux aux tables. Nous voulons de réelles discussions, car nous sommes prêts à avancer, avec des solutions et des mandats en main », ont déclaré Josée Scalabrini, présidente de la FSE-CSQ, et Steven Le Sueur, président de l'APEQ-QPAT.

Bien que la FSE-CSQ et l'APEQ-QPAT ont chacune leur table sectorielle de négociation distincte, elles siègent ensemble à la même table prioritaire. Voici quelques exemples pour illustrer l'écart entre le discours public et celui tenu aux tables :

- **Nouvelle annonce d'aides à la classe au secondaire** : si la présidente du Conseil du trésor en fait ses choux gras dans les médias, allant même jusqu'à l'assimiler à une augmentation salariale, la FSE-CSQ et l'APEQ-QPAT ont constaté qu'à la table prioritaire, les représentants patronaux étaient incapables de l'expliquer ou de la justifier autrement qu'en l'associant vaguement à des initiatives locales à la pièce pour répondre à divers besoins à préciser dans les milieux. Rien à voir avec du salaire ou avec des aides à la classe, comme c'est largement prétendu. Il s'agit d'un beau plan de communication pour une mesure complètement improvisée.

- **Refus catégorique de discuter des priorités syndicales à la table prioritaire** : la partie syndicale se fait expressément dire que ses priorités ne sont pas au programme. En plus de rester complètement fermée au dialogue, la partie patronale propose des mesures qui contreviennent à la loi n° 37, qui encadre les négociations du secteur public. Elle propose en effet d'abolir les plus importantes dispositions devant être négociées à l'échelle locale pour l'aménagement du travail.
- **Le mythe des ratios** : la présidente du Conseil du trésor a déclaré lundi que : « Présentement les syndicats me poussent des mesures où, au lendemain de la signature, il faut que j'ajoute des profs [...] la baisse des ratios à titre d'exemple dans les classes [...] demain matin je signe [...], demain matin j'ai des griefs parce que je suis pas capable de remplir mon engagement¹ ». Pourtant, elle devrait pertinemment savoir que la FSE-CSQ et l'APEQ-QPAT ont déposé un important plan de déploiement, dont le contenu a été mis de l'avant à plusieurs reprises depuis mai dernier. Celui-ci prévoit un étalement dans le temps de la mise en œuvre d'une baisse de ratios et les compensations nécessaires en cas d'inapplicabilité; il n'est donc pas question de griefs.
- **Les jeunes enseignants ont les pires classes** : répété comme un mantra visant seulement à nuire à l'image des syndicats, ces derniers ont vite compris qu'il s'agit d'un prétexte pour augmenter les droits de gérance des dirigeants scolaires. Expliqué clairement par la partie syndicale lors des échanges aux tables sectorielles, la partie patronale et la présidente du Conseil du trésor savent fort bien que la quasi-totalité des ententes locales (clause 5-3.21) prévoit nommément que ce sont les directions d'établissement qui veillent à élaborer et à attribuer des tâches équitables, et à s'assurer qu'aucun enseignant ne soit surchargé par rapport à ses collègues. Il est clair pour les syndicats que le problème des classes difficiles, ce sont justement les classes difficiles et que celles-ci n'existeraient pas si le travail d'élaboration et de répartition des tâches était fait correctement dès le départ.

« Nous avons répondu présents à toutes les invitations que nous avons reçues, mais aucun véritable échange n'est possible. La partie patronale semble n'avoir de mandats que pour pousser les priorités de l'employeur. La présidente du Conseil du trésor disait tendre la main aux organisations syndicales; il est temps que cessent les faux discours et que s'amorce la véritable négociation. Si le Conseil du trésor souhaite poursuivre les négociations à deux tables, une sectorielle et une prioritaire, il devra démontrer qu'elles peuvent faire des liens et aborder des questions communes, sinon nous serons contraints de trouver LA table où de véritables négociations auront lieu. Les 95 000 enseignantes et enseignants que nous représentons s'attendent à plus d'écoute et de volonté de la part du gouvernement », ont conclu M^{me} Scalabrini et M. Le Sueur.

¹ Entrevue avec Paul Arcand, Puisqu'il faut se lever, le 31 octobre 2023.

Profils

La FSE-CSQ regroupe 34 syndicats représentant plus de 87 000 enseignantes et enseignants de centres de services scolaires et de commissions scolaires de partout au Québec. Elle compte parmi ses membres du personnel enseignant de tous les secteurs : préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle et formation générale des adultes. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

Composée de 10 syndicats, l'APEQ représente plus de 8 000 enseignantes et enseignants de tous les secteurs d'enseignement des commissions scolaires anglophones du Québec. Elle négocie en cartel avec la FSE-CSQ et elle est membre de la Fédération canadienne des enseignantes et enseignants (FCE).

– 30 –

Sources

Sylvie Lemieux, attachée de presse de la FSE-CSQ

418 563-7193 / lemieux.sylvie@fse.lacsq.org

Julie Montpetit, conseillère en communications de l'APEQ

514 249-9653 / julie_montpetit@qpat-apeq.qc.ca